

# PREPA Avenir Territoriale : Insertion socio-professionnelle des jeunes accompagnés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse sur les territoires de St Brieuc et Guingamp.

---

## Bilan d'activité final 2024

Avec le soutien financier du Conseil Régional de Bretagne et du Fonds Social Européen+



Cofinancé par  
l'Union européenne



WWW.ADALEA.FR

## EFFECTIFS ET PROFILS

### Effectifs

En 2024 nous avons accueilli 17 jeunes (9 à St Brieuc et 8 à Guingamp), dont 5 étaient déjà inscrit-es et suivi-es dans le cadre de l'action menée en 2023 (soit 30% des effectifs).



La baisse du nombre de stagiaires par rapport à l'année passée (22) s'explique par 2 facteurs principaux :

- Guingamp : reprise du dispositif le 11 mars suite à une vacance de poste
- St Brieuc : une plus importante difficulté de captation des jeunes gens, avec 9 entrées sur les 22 prescriptions reçues d'éducateur.trices PJJ.

Nous avons constaté que de par le contexte (décisions juridiques au fil de l'eau) et par le profil des jeunes gens, l'entrée par session n'était plus toujours adaptée. Aussi nous avons privilégié les entrées individuelles, au gré des prescriptions, pour permettre davantage de réactivité dans la prise en charge. Nous sommes face à un public qui a besoin d'entrer dans une dynamique dès qu'ils en expriment le souhait et/ou le besoin.

Nombre d'entrées		
	Guingamp	St Brieuc
Janvier	0	3
Février	0	0
Mars	3	2
Avril	0	1
Mai	1	0
Juin	0	0
Juillet	0	0
Aout	0	0
Septembre	3	2
Octobre	0	1
Novembre	1	0
Décembre	0	0

#### Motifs de non-entrées à St Brieuc :

- 4 ne se sont jamais présentés en entretien (plusieurs rdv ont été proposés)
- 2 n'étaient pas à jour administrativement
- 1 est entré en chantier d'insertion
- 1 avait moins de 16 ans
- 1 s'est retrouvé à la rue et injoignable depuis
- 1 n'était pas intéressé par la formation
- Report de l'entrée de 3 stagiaires (co-auteurs ou duo agresseur/victime à éviter de mettre ensemble).

### Profil

Pour rappel, l'action s'adresse aux jeunes de 16 à 21 ans orientés par la PJJ.

	16-17 ans	18-21 ans	TOTAL	%	% en 2023	% en 2022
FEMMES	3	1	4	24%	14 %	29%
HOMMES	7	6	13	76%	86 %	71 %
TOTAL	10	7	17			
%	59 %	41 %				
% en 2023	32 %	68 %				
% en 2022	71%	29%				

Chaque année diffère en matière d'âge et en 2024 nous avons accueilli principalement des mineurs.

Par ailleurs, si leur nombre a légèrement augmenté, la part des femmes reste très sous-représentée dans les

effectifs accueillis sur la PAT, à l'image du public accompagné par la PJJ des Côtes d'Armor : une majorité de jeunes hommes.

Enfin, la majorité des stagiaires ont un parcours scolaire s'étant arrêté au collège ou en 1<sup>ère</sup> année de CAP/ BEP (niveaux 1 et 2). Et 2 stagiaires sont allés au lycée ou en classes terminales de CAP/BEP.

### L'évolution du public au fil des années

(en nombre)

Nous pouvons noter que nous accueillons un public de plus en plus éloigné de tout, des institutions notamment. Nous accompagnons également de plus en plus de jeunes ayant des problématiques de santé mentale et troubles du comportement qui, soit n'ont pas été pris en charge en amont, soit ont connu une rupture dans leur prise en charge. Les jeunes accueillis sont désormais, sur les 2 dernières années, davantage des primo-délinquants, mais ayant subi des gros traumatismes. La majorité ont également vécu un processus abandonnique : à titre d'exemple, sur les jeunes accueillis actuellement, 70% ont un père absent (défaillant, inexistant, décédé...).

Pour ces jeunes, un suivi très individualisé, est privilégié. Pour certains, l'intégration dans le collectif est progressive ; besoin d'apprendre ou ré-apprendre à faire confiance en l'adulte, de re-trouver un cadre sécurisant...

Figure 1 - Evolution du public : l'âge

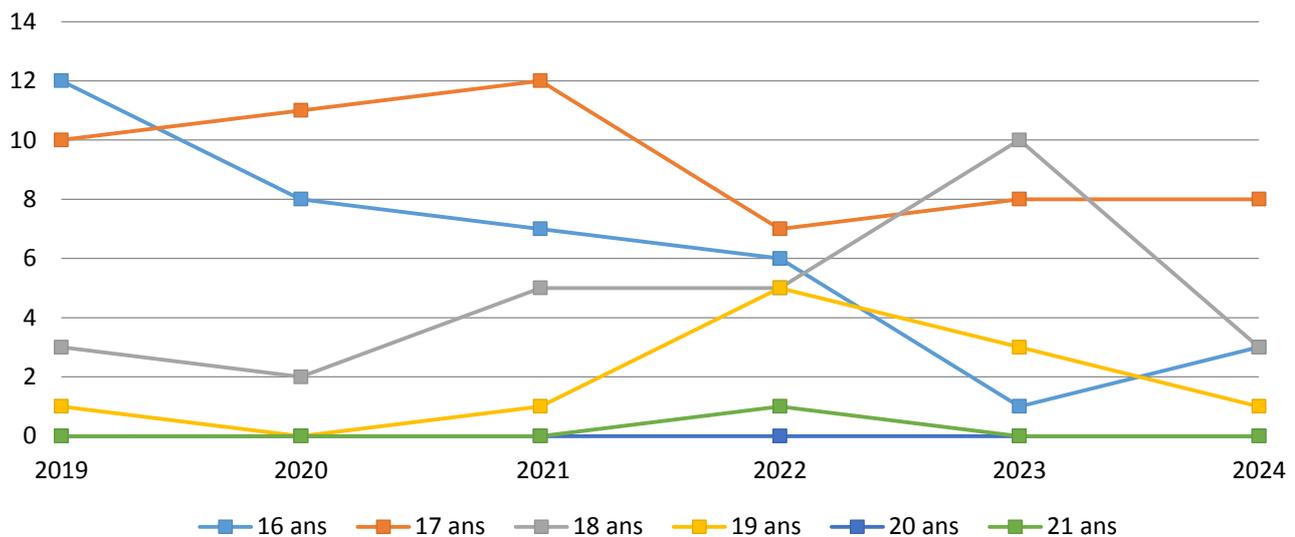


Figure 2- Evolution du public : le genre

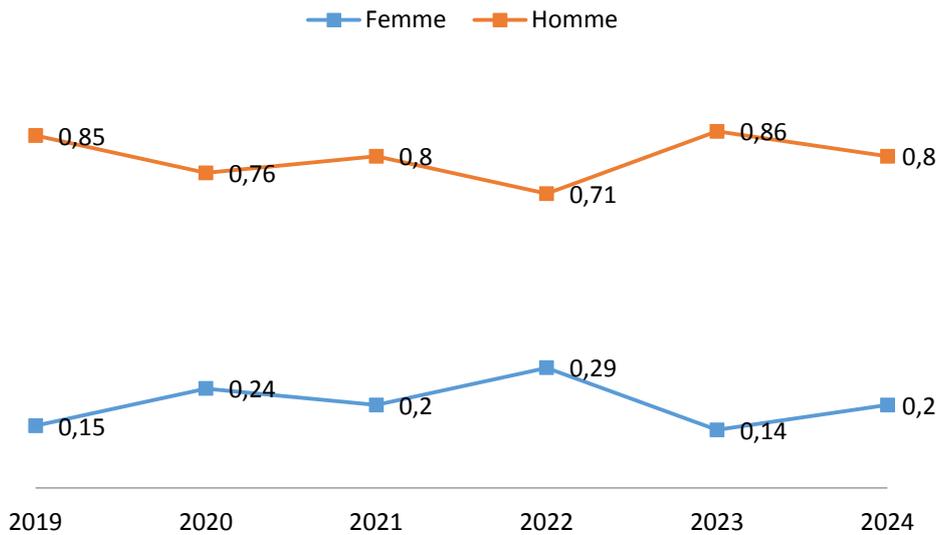
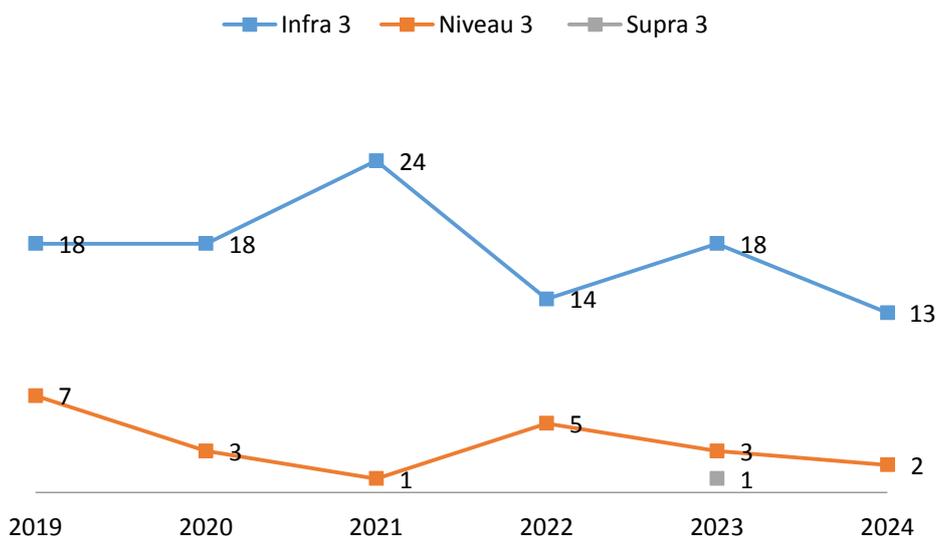


Figure 3- Evolution du public : la qualification



## CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

### Heures prévues et heures réalisées

Le parcours moyen prévisionnel d'un stagiaire est de 220 heures en centre, dont 50 heures en entreprise. En 2024, pour les 17 stagiaires accompagnés il était donc prévu 3.740 heures de formation.

Certains jeunes bénéficient d'interruptions de parcours, ou de prolongations.

7 stagiaires ont été concernés en 2024, dont un a été incarcéré au bout d'un mois de formation. A sa sortie de détention 3 mois plus tard, nous l'avons réintégré sur le dispositif et il a mené son parcours à son terme, avec une validation de son projet professionnel (conducteur du transport routier).

Les 17 stagiaires ont réalisé un total de 3 521 heures (2 577 en centre et 944 en entreprise), soit une durée quasi équivalente à 2023 (3 777 heures) avec 5 stagiaires de moins accueillis, et 94% de l'objectif visé.

Cela s'explique par une présence renforcée en formation des stagiaires de 2024. Le nombre de stages également est plus important, 77% des stagiaires ayant réalisé au moins une immersion en 2024 (contre 54% en 2023).

Les petits effectifs collectifs (3 à 6 stagiaires simultanés en 2024) facilitent les interactions directes entre l'équipe et les stagiaires, contribuant à un accompagnement fortement individualisé, propice à la mobilisation. De plus, la présence de 2 référent.es du dispositif sur plusieurs créneaux communs permet de répondre à des besoins spécifiques de stagiaires, le groupe pouvant être scindé en atelier collectif d'un côté, et accompagnement individuel de l'autre côté.

#### Durées des parcours réalisés

	En 2024		En 2023	
Durée de parcours entre 1h et 50h	1	6%	4	18%
Durée de parcours entre 51h et 150h	6	29%	6	27%
Durée de parcours entre 151h et 250h	7	35%	9	41%
Durée de parcours de plus de 250h	4	29%	3	14%
	<b>18</b>	<b>100%</b>	22	100%

A noter qu'un stagiaire a réalisé 2 parcours distincts, suite à incarcération. Il y a donc bien 17 stagiaires mais 18 parcours en 2024.

- 1<sup>er</sup> parcours du 11/01/2024 au 15/02/2024 : 84.5 heures
- 2<sup>e</sup> parcours du 06/05/24 au 19/07/24 : 167 heures

6 stagiaires ont réalisé entre 51 et 150 h de formation en 2024 :

- un stagiaire avait démarré en novembre et a donc poursuivi son parcours en 2025 ;
- un stagiaire a basculé sur l'AAQ avant la fin de son parcours PAT, souhaitant se concentrer sur son projet d'entrer en formation de mécanicien poids lourds ;
- un stagiaire avait déjà amorcé un parcours PAT en 2023 sans réussir à se mobiliser. Constat a été réalisé avec lui du maintien de ses difficultés sur cette session également (absentéisme perlé en formation). Il a pourtant réalisé deux semaines de stage qui ont révélé des compétences et une posture professionnelle adéquate ; et nous n'avons aucune réserve concernant son comportement en formation. Cependant ce jeune homme de 17 ans n'adhère que brièvement aux propositions de la PAT. L'équipe a modulé son emploi du temps afin de le mettre dans une dynamique en lien avec son projet d'intégrer l'armée (sport, chantiers, santé), et limiter les interactions avec un autre stagiaire entraînant une dynamique négative. Cependant ce jeune homme n'a pas su s'emparer de ces propositions et a progressivement décroché. Aussi lors d'un entretien avec l'équipe, il a été défini de ne pas poursuivre le parcours à l'issue des 3 mois de 2024. Son éducateur référent reste en appui et le jeune homme sait qu'il peut nous contacter lorsqu'il se sentira prêt ;
- un stagiaire a abandonné la formation, n'y trouvant plus la motivation. Il a quitté la PAT en ayant obtenu son code de la route et ayant effectué un stage.
- un stagiaire a été exclu suite à plusieurs avertissements concernant son comportement. Ce jeune homme avait commencé à décrocher à la réception de deux versements simultanés d'aide financière, et s'impliquait sporadiquement dans son projet d'un emploi saisonnier ;
- Un stagiaire a été incarcéré pendant son parcours mais a réintégré la PAT à sa sortie de détention (cf ci-haut).

Les durées de parcours supérieures à 250 heures concernent 4 stagiaires ayant bénéficié d'une prolongation de parcours. L'un d'eux a pu réaliser un nombre important d'heures en entreprise afin de valider son projet de plaquiste et d'entrée en formation qualifiante en apprentissage.

Il est à noter qu'à l'exception d'un stagiaire ayant arrêté la PAT après 22h de formation, tous-tes les autres ont réalisé a minima 100 heures en PREPA Avenir Territoriale.

	Total des heures réalisées en centre	Total des heures réalisées en entreprise	Total des heures du parcours
Stagiaire 1	202,75	16,50	219,25
Stagiaire 2	249,50	279,00	528,50
Stagiaire 3	240,50	72,00	312,50
Stagiaire 4	156,50	0,00	156,50
Stagiaire 5	22,75	0,00	22,75
Stagiaire 6	6,00	281,00	287,00
Stagiaire 7	251,50	0,00	251,50
Stagiaire 8	296,75	40,00	336,75
Stagiaire 9	179,00	18,00	197,00
Stagiaire 10	75,00	71,50	146,50
Stagiaire 11	70,00	35,00	105,00
Stagiaire 12	195,75	31,50	227,25
Stagiaire 13	120,50	0,00	120,50
Stagiaire 14	157,50	44,50	202,00
Stagiaire 15	154,00	35,00	189,00
Stagiaire 16	96,50	8,00	104,50
Stagiaire 17	102,50	12,00	114,50

La programmation de la formation est travaillée sur 2 semaines maximum, en lien avec les stagiaires pour les impliquer et les responsabiliser dans le contenu. Le programme est établi pour chaque jeune en prenant en compte l'état d'avancement de son parcours.

### **Equipe de la PREPA Avenir Territoriale**

La plus-value du partenariat repose sur le trinôme constitué sur chaque site par les deux formateur-trices ADALEA et l'éducateur-trice de la PJJ. Cela permet de proposer un accompagnement global cohérent au jeune, et de scinder les rôles entre l'éducatif (assuré par la PJJ) et le formatif (Adalea). La prise en charge des jeunes se fait en collaboration et via un double accompagnement, tout en identifiant un référent de parcours.

Au-delà des éducateurs référents identifiés sur l'action, tous les professionnels de la PJJ sont investis sur cette action, en premier lieu par la prescription des jeunes qu'ils suivent.

Les fiches d'accompagnements co-signées entre le formateur Adalea et l'éducateur PJJ référent en début de parcours permettent de notifier le « qui fait quoi », pour que chaque professionnel trouve sa place dans l'accompagnement et la formation du jeune. Cette concertation permet une cohérence et une complémentarité dans la prise en charge du jeune. Cela permet également au jeune de se repérer dans les missions de chacun.

La psychologue de la PJJ est aussi bien présente et peut recevoir un jeune si nous estimons qu'il y a un besoin, ou le voir durant la formation pour échanger sur d'éventuelles problématiques ; il en est de même pour les infirmiers de la PJJ. Ils se rendent toujours disponibles et les échanges sur les situations judiciaires, familiales, les projets professionnels enrichissent l'accompagnement global des stagiaires de la formation professionnelle. Il y a aussi des échanges réguliers avec la direction territoriale pour être associé à des projets culturels, sportifs, .... mis en place au niveau régional. Ce panel élargi de professionnels permet ainsi d'accompagner le jeune de façon globale.

Enfin, les jeunes ont certaines obligations de suivi ou encore des obligations judiciaires (convocations, jugements, TIG, modules TAC, suivi médical, CSAPA,...). L'équipe PJJ tient un tableau de ces différents impératifs, que le formateur Adalea complète par des rdv tenant à la formation (rdv Pôle emploi, mission locale, entretiens de recrutements pour des stages, des apprentissages, rendez-vous médicaux personnels, CFG, code,...). Cela permet de garantir une cohérence dans le parcours, mais aussi de limiter les absences par exemple dues à une convocation judiciaire.

## Déroulement de l'action

- **En centre**

### Positionnement

A l'entrée en formation, un entretien individuel est mené avec chaque jeune et le formateur afin de préciser les modalités et objectifs de formation. Un point est fait sur les situations judiciaires et les échéances qui en découlent, afin d'en tenir compte dans le planning de formation. C'est un entretien qui permet aussi aux jeunes d'exprimer leurs attentes et leurs objectifs ainsi que, pour ceux qui le souhaitent, leurs différentes situations familiale et sociale.

### Une semaine type – l'action à Guingamp

	Matin	Après-midi
Lundi	Codes ou démarches d'orientation pro et courses pour atelier cuisine > Formatrice	Sport ou chantier et/ou orientation pro > Educateur et/ou Formatrice
Mardi	Remise à niveau/ préparation CFG > Formatrice ou enseignant St Brieuc (navette)	Sport ou chantier et/ou orientation pro > Educateur et/ou Formatrice
Mercredi	<i>Pas de formation – point hebdo/ bi-mensuel d'équipe : planification des activités, synthèse des suivis stagiaire et actions de régulation si nécessaire</i>	
Jeudi	Auto-école à Lannion > Navette Formatrice	Chantier et/ou Projet culturel > Educateur et/ou Formatrice
Vendredi	Chantier ou Sortie extérieure (médiation animale) > Formatrice	Chantier et/ou orientation pro > Formatrice

## VIE SOCIALE ET CITOYENNE

### Situation administrative/ de santé

On relève une constante au fil des années : un nombre important de stagiaires arrive en formation avec une situation administrative incomplète, voire bloquante dans certaines situations (carte d'identité obsolète empêchant l'entrée en formation, absence de recensement ou JDC ne permettant pas l'inscription au permis de conduire, absence de compte bancaire, absence de documents liés à la sécurité sociale...). Cela arrive pour des stagiaires inscrits dans le cadre familial, comme pour d'autres accompagnés par des services publics (protection de l'enfance, PJJ).

Aussi nous débutons systématiquement l'action par un diagnostic de la situation du stagiaire et mettons en place les actions nécessaires. Au-delà de la mise à jour administrative du stagiaire, celui lui permet de développer son autonomie sur ses futures démarches.

En 2024 nous avons accompagné les stagiaires sur :

- Réalisation de la carte d'identité (3)
- Bilan de santé avec la CPAM (4)
- Formation PSC1 (1)
- ouverture de droits à l'assurance maladie (CSS : 2) + ouverture du compte Ameli (2) + carte vitale (2)
- Accompagnement au recensement (7)
- Accompagnement vers les centres de santé sexuelle : aborder la contraception et le suivi gynécologique
- Accompagnement à la Journée de défense et de citoyenneté (JDC) (5)
- Orientations vers des professionnels de santé : médecin traitant (1), CSAPA (2), CAARUD (2), bilan psychométrique(1).  
> Il est souvent nécessaire d'accompagner les stagiaires vers plusieurs professionnels de santé, or tous.tes sont confrontés aux mêmes difficultés de disponibilités des praticiens sur le territoire (particulièrement médecin généraliste et dentiste).
- Création d'une adresse mail (3)

### Citoyenneté / vivre ensemble

Nous travaillons avec des intervenants afin de conforter l'estime de soi, favoriser l'autonomie et prévenir ou accompagner les risques addictifs.

Exemples : association APICA et témoignage de Camel Guelloul, ancien toxicomane ; intervention sur l'estime de soi avec l'Adij ; atelier sur la gestion du budget ; médiation animale avec Les Chemins de Run Askoll ; participation à des projets solidaires, animation à la MAS de Plouha (adultes polyhandicapés à dominante déficience motrice)...

Le repas est pris collectivement entre les stagiaires et l'équipe encadrante. Les stagiaires définissent les menus, rédigent la liste de courses et les réalisent, préparent le repas et gèrent la logistique afférente.

Ce temps est important et permet d'aborder des notions de vie en collectif, dont des savoir-être transposables en milieu professionnel. Beaucoup de stagiaires étant en rupture familiale, il est nécessaire qu'ils apprennent à gérer seul le quotidien, la façon dont est organisé ce temps de repas y contribue.

### Bénévolat

Deux stagiaires ont accompagné les bénévoles des Restos du cœur, une fois par semaine (sous la supervision de la formatrice). Pour l'un des stagiaires cette action a permis une remobilisation en vue d'un stage ; l'autre stagiaire a nourri sa réflexion professionnelle dans le champ du social.

## **ACTIVITES SPORTIVES / CULTURELLES ET ARTISTIQUES**



Sont organisées des séances de VTT, boxe, foot, randonnée, kayak, pétanque, Moto-cross...

Sur Guingamp, une salle de sport est mise à disposition avec des équipements sportifs (tapis de course, sac de frappe, banc de musculation, table de tennis de

table.) Le référent PJJ est qualifié en termes de pratique et de diplômes pour utiliser avec les jeunes en toute sécurité l'ensemble du matériel. Les différents équipements type « city stade » nous permettent aussi la pratique de sports collectifs.

Des sorties au théâtre et au cinéma sont organisées dans le cadre de la formation, afin de les familiariser avec les structures de leur territoire, lever l'appréhension générée par les a priori que peuvent véhiculer les lieux culturels notamment. Puis nous leur présentons et activons systématiquement le Pass culture afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles et de loisirs en autonomie. En 2024, nous avons accompagné 11 stagiaires dans la création de leur Pass culture.



### Focus sur sur le théâtre

Nous avons la chance de disposer de théâtres à proximité des dispositifs : La Passerelle à St Brieuc et Le Champ au roy à Guingamp. Cela facilite la découverte de différentes approches culturelles. Chaque année nous nous approprions donc les programmes afin d'identifier des spectacles à proposer aux stagiaires. Pour cela à St Brieuc nous pouvons nous appuyer sur Catherine Zuccolo, secrétaire générale de la scène nationale La Passerelle, qui vient présenter les spectacles.

Ceux-ci peuvent être proposés en journée ou en soirée. Un spectacle le soir donne une autre atmosphère à la pièce, les stagiaires ont davantage l'impression d'une sortie. Iels sont d'ailleurs assez volontaires en ce sens, et viennent aux spectacles.

Deux éléments sont également importants pour susciter leur adhésion tant au spectacle que à l'action culturelle :

- Participer à des ateliers autour du spectacle : permet de se l'approprier, de créer une relation avec les comédiens qui viennent à la rencontre des stagiaires. Les stagiaires sont beaucoup plus respectueux du spectacle quand iels connaissent les comédiens. Quand la rencontre n'est pas possible, un temps en amont est toujours pris pour expliquer et rassurer.
- Laisser la libre expression : les stagiaires peuvent exprimer leur ressenti et opinion sur la pièce. Iels sont invités à indiquer pourquoi iels ont aimé ou non. Le message étant qu'il n'y a pas de vérité sur la qualité du spectacle.

Un lien est fait entre une pièce et d'autres activités. Ainsi le thème de la migration a été abordé via la pièce Celle qui regarde le monde, puis une exposition sur les migrants, et enfin l'écoute de chansons d' Abd el Malik. La transversalité des approches permet d'ancrer un sujet.

## REMISE A NIVEAU

Intervention d'un enseignant de l'éducation nationale mis à disposition de la PJJ, spécialisé sur la remise à niveau. Les stagiaires étant souvent sortis du système scolaire avant ou sans validation du brevet, ces cours permettent de les préparer et pour certains leur faire passer le CFG- Certificat de Formation Générale. **Les 5 stagiaires l'ayant passé en 2024 l'ont obtenu, soit 100% de réussite.**

A savoir que seulement deux sessions de CFG sont organisées chaque année par le Rectorat. Aussi les dates ne correspondent pas toujours aux sessions des stagiaires, ou ne permettent pas le temps nécessaire à leur préparation dans les temps impartis. Pour autant la remise à niveau est réalisée auprès de chaque stagiaire, en lien avec son projet professionnel.

L'enseignant prépare également les stagiaires à passer les examens de sécurité routière. Ainsi **les 4 stagiaires l'ayant passé ont obtenu l'ASSR – Attestation scolaire de sécurité routière (1 et 2)**. Là aussi nous sommes contraints par le planning de sessions du GRETA, ne permettant pas de le proposer à chaque stagiaire.

En parallèle les formatrices travaillent l'acquisition des savoir de base au travers des différentes activités. A titre d'exemple la création d'une caisse à savon passe par la réalisation d'un plan de l'objet, comprenant ses mesures, en vue du calcul de la quantité de matériaux nécessaire.

**Nous avons mené une expérimentation autour de la plateforme PIX d'accompagnement au numérique.** Cette expérimentation a été pilotée par l'enseignant de l'Education nationale mis à disposition de la PJJ, qui crée les campagnes sur la plateforme pour adapter les contenus aux niveaux de chaque stagiaire. Ensuite, les formateurs accompagnent chaque stagiaire sur des créneaux de formation définis. L'objectif est que chaque jeune puisse valider une certification Pix, des agents de la PJJ étant habilités pour cela.

Il faut prendre en compte que les stagiaires ont déjà pu travailler sur la plateforme Pix lors de leur passage en collège. Cependant leur compte n'étant pas récupérable auprès de l'Académie, ils doivent recommencer en PAT, ce qui peut générer une frustration ou un manque de sens de leur part.

L'expérimentation a concerné 6 stagiaires, des deux sites. Leurs formatrices se mettant également en posture de découverte, l'approche s'est faite naturellement. L'accompagnement par l'enseignant a permis une individualisation importante et a notamment permis à un stagiaire d'évoluer rapidement dans les niveaux de compétences de Pix. Nous n'avons cependant pas pu amener les stagiaires jusqu'à la certification : peu d'attrait des stagiaires, et calendrier contraint.

Nous avons cependant acté l'utilisation du Pix comme support d'approche numérique à développer sur les prochaines cohortes de stagiaires.

## TRAVAIL SUR LE PROJET PROFESSIONNEL

Modules de formation :

- **Bilan personnel et professionnel** : le bilan effectué passe beaucoup par de l'oral et de la reformulation. Il permet au stagiaire de faire le point sur ses acquis, ses compétences dites 'douces' et ses envies professionnelles.
- **Droits à la formation** : présentation des formations qualifiantes sur le secteur ainsi que plus largement pour celles en lien avec le projet des jeunes. Présentation des formations Qualif emploi, explication des différences entre la formation initiale et la formation professionnelle, présentation de la réforme de l'apprentissage, visites de centres de formation qualifiantes.
- **Outils numériques** : Utilisation d'outils numériques pour la formation et la connaissance du marché de l'emploi (CLEOR/Parcouréo/IMT). Utilisation d'outils numériques type learningapps pour approfondir la remise à niveau.
- **TRE** : Travail sur la compréhension des rubriques d'un curriculum vitae, ainsi que celles devant apparaître dans une lettre de motivation. Plusieurs séances de formation sont nécessaires pour ancrer et rédiger ces outils de Techniques de recherche d'emploi nécessaires à l'insertion professionnelle. Le but étant que les stagiaires soient autonomes sur ces outils en fin de formation. Un outil de synthèse reprenant tout ce travail sur l'ensemble de l'action est distribué à chaque stagiaire. Travail sur la préparation aux entretiens de recrutement en centre de formation ainsi qu'aux entretiens de recrutement (les différentes phases d'un entretien, construction d'un argumentaire, simulations d'entretiens professionnels).
- **Visites de structures professionnelles ou de formation**  
ces visites sont plutôt organisées de façon individuelle, en fonction du projet de chaque stagiaire.
  - Visite de Colas entreprise avec simulations d'entretiens sur poste de travail, et visite de chantier. Permet de s'immerger une journée complète, d'observer la vie en entreprise et passer des tests pour une possible embauche.

- Plateau technique de la Maison du Forgeron avec découverte pratique de la ferronnerie.
- Participation aux forums emploi/ formation organisés à Guingamp (par l'agglomération au stade du Roudourou) et à St Briec (Match pour l'emploi par Le Cercle et l'agglomération)
- Visite de la Cité des métiers et atelier découverte des métiers via les casques de réalité virtuelle.
- Participation aux ateliers Dclit de l'AFPA

## IMMERSIONS EN ENTREPRISE

Nous soutenons fortement le départ en stage, à la période la plus propice pour chaque stagiaire (degré de maturité et d'assurance sur l'immersion), et pour les entreprises ciblées.

En 2024, ce sont 13 stagiaires qui ont réalisé a minima une période de stage, soit 76% des stagiaires.

Nous accompagnons les stagiaires à profiter de ce support pour travailler leur projet professionnel, s'y confronter et acquérir des compétences professionnelles. Généralement les jeunes effectuent a minima un stage, dans un premier temps généralement sur une période d'une semaine. Cela permet d'évoluer progressivement et mettre en place de la remédiation au besoin. L'objectif est bien de ne pas mettre les jeunes en difficultés.

Une préparation au départ en stage a lieu avec les stagiaires : tenue et comportement en entreprise, respect des consignes et horaires, repérage du trajet domicile/ stage, rencontre avec l'équipe de l'entreprise... Cette préparation est indispensable et permet de sécuriser l'entrée et le maintien en stage. Pour autant il arrive que certains stagiaires ne se présentent pas sur leur lieu de stage les 1<sup>er</sup> jours. Un entretien individuel a alors lieu en binôme avec la formatrice et l'éducateur afin de comprendre la situation, identifier les points de blocages et les lever en vue d'un autre stage.

Les jeunes sont impliqués dans les différents travaux proposés en stage, ce sont des tâches où ils arrivent à rester concentrés et mobilisés. Le fait de voir de suite le résultat de leurs efforts en est une des raisons principales avec la manipulation d'outils.

Pour certains stagiaires, la réalisation d'un stage en entreprise est complexe (secteur choisi peu ouvert aux stages, problématique de mobilité...). Aussi nous pouvons les accompagner sur d'autres structures, comme, par exemple, les Restos du coeur avec des mises en situation professionnelles encadrées.

Pour d'autres stagiaires il est difficile de se mobiliser une semaine complète seul en stage. Aussi nous souhaitons développer les partenariats avec des structures supports acceptant des immersions plus courtes (2 ou 3 jours) et éventuellement en présence de la formatrice. Ceci pour donner l'impulsion à certains stagiaires moins à l'aise sur le volet professionnel.

Concernant les 4 stagiaires n'ayant pas réalisé de stage :

- 2 stagiaires sont arrivés au dernier trimestre 2024 et n'étaient pas prêts à une immersion professionnelle. Leur stage est prévu en 2025 puisque leur parcours se poursuit.
- 1 stagiaire a systématiquement botté en touche à chaque opportunité de découverte de métier. Il s'agit du jeune homme ayant été exclu de formation (cf ci-haut).
- 1 stagiaire revenant d'incarcération. L'équipe a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par le jeune homme dans l'élaboration de son projet de Conducteur du Transport Routier de marchandises sur porteur :
  - rdv spécialistes pour ses problèmes de vision (orthoptiste, opticien) ;
  - passages (et obtention) des ASSR 1 et 2 ; séances de code de la route sur lequel il a beaucoup progressé ; inscription en auto école grâce à l'aide au permis de la région Bretagne ;
  - Rencontre avec la chargée de recrutement de Promotrans à Yffiniac ;
  - Travail avec l'enseignant pour passer son CFG qu'il a obtenu.

### Exemples d'impact des stages

- Un stagiaire a eu un parcours PAT aménagé avec 2 jours de stage par semaine dans un salon de coiffure. Cela a permis à la responsable de l'observer puis de lui confier la mission d'ouverture d'un espace barber, via un contrat d'apprentissage.
- Un stagiaire a réalisé un stage long auprès d'un plaquiste qui lui a ensuite proposé un contrat d'apprentissage.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire ayant pu travailler sur son projet professionnel repart avec un CV actualisé. Et dispose à minima d'une lettre de motivation rédigée avec la formatrice, autour de son projet professionnel principal.

## TRAVAIL SUR LA MOBILITE

Plusieurs approches de la mobilité sont travaillées avec les stagiaires en 2024 :

- Passages de l'ASSR (4)
- Dossier d'accès aux tarifs Breizh Go solidaire (5)
- Création du dossier ANTS (7)
- Code de la route (5 passages dont 3 obtentions)
- Permis de conduire (1 passage)



La création du compte ANTS nécessite des papiers que les stagiaires ont parfois perdus, des démarches sont donc initiées mais retardent les délais de traitement. Par ailleurs la plateforme ajourne régulièrement des dossiers faute de signature au bon endroit ou par refus de certaines attestations d'hébergement ou de justificatifs de domicile.

### Focus permis de conduire

Le permis de conduire, ou a minima le code de la route, est une attente forte de la part des jeunes : cela permet de travailler la mobilité, mais aussi la remise à niveau des savoirs de base, la confiance en soi. Pour certains, le code représente un premier diplôme dans leur vie. C'est ici un acte valorisant pour les jeunes et leur famille.

Aussi nous avons développé des partenariats avec 2 auto-écoles du territoire. L'auto école prend en charge les dossiers d'inscription en préfecture et dispense une session de cours de code avec moniteur d'une durée de deux heures chaque semaine. Les stagiaires ont aussi accès à l'outil de FOAD « Prépa code » et réalisent ainsi des séances au centre de formation ou encore chez eux.

Il est demandé aux jeunes un paiement de 30 euros pour les frais d'inscription à l'examen du code afin de les responsabiliser dans cette démarche. Nous attendons les premiers versements d'aide financière de la Région pour demander cette participation aux jeunes. Les parents ainsi que les jeunes adhèrent à la démarche.

## PERIODES DE MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Les périodes de mise en situation professionnelle sont essentielles dans le parcours et le développement de compétences des jeunes. Plusieurs supports ont pu être mises en place (liste non exhaustive) :

- Ateliers autour du bois : découverte de matériel professionnel avec Le Bois Ludik et Extra Balle
- Bénévolat au festival Art Rock : installation/ désinstallation et restauration
- Aménagement et entretien d'un jardin potager public à Guingamp
- Chantiers nature avec l'association War Dro an natur
- Espaces verts avec la ville de St Quay- Perros
- Approche de la mécanique dans le garage solidaire de la Tribu de Tachenn

## Entretiens d'espaces naturels – War Dro an natur

War Dro an natur est une association d'éducation à l'environnement et au développement durable, implantée au Palacret, site abritant un ancien moulin à lin, habité depuis la Préhistoire.

Le rôle de l'association est de faciliter la compréhension des différents milieux naturels et de la biodiversité. Elle participe à la sauvegarde et la réhabilitation des milieux et du patrimoine (préhistoire, bâti breton, culture et langue bretonne).

Les stagiaires ont participé à la taille de haie avec des outils mécaniques (sécateur, scie et faux), ainsi que la confection et pose de nouvelles marches d'escalier sur un sentier de randonnée utilisé par des scolaires. Cela a permis de travailler des compétences techniques : mise à niveau du terrain, prise de mesures, construction avec du matériel de récupération (bois de palette), fixation des palettes, mise en place de la charpente...

Aussi, les chantiers avec War Dro an natur permettent de sensibiliser les stagiaires au respect des espaces naturels et de la biodiversité (hérisson, grenouille sensibilisation à la sauvegarde des milieux). Ces chantiers plaisent beaucoup aux stagiaires, tant pour l'aspect technique et découverte des outils, que pour l'approche pédagogique des encadrants.

## Accompagnement des jeunes

En plus des différentes activités et modules de formation présentées plus haut, l'accompagnement des stagiaires se fait également en individuel. Le type d'accompagnement est alors fonction des profils et projets des stagiaires. Exemples d'accompagnements individuels : réalisation du recensement, accompagnement à la JDC ; rédaction d'une candidature ou préparation au recrutement (dont tests de niveau) en formation qualifiante, recherche de stages, appui dans les démarches de logement (récupération de chèques auprès de la Maison du Département, entrée en hôtel...), de santé ...

A St Brieuc, une rencontre est organisée entre le stagiaire dont le suivi PJJ s'arrête\*, et l'association Beauvallon chargée de protection de l'enfance. Ceci afin de permettre aux stagiaires d'identifier un éducateur en cas de besoin. L'association Beauvallon propose des actions de bénévolat sur lesquelles le jeune peut s'impliquer.

*\* la durée de parcours en PAT n'est pas corrélée à la durée de suivi PJJ décidée par le juge. Aussi il arrive qu'un stagiaire voit son suivi PJJ s'arrêter durant la formation. Pour autant iel peut tout à fait poursuivre son parcours PAT.*

## Avec les partenaires

### Mission Locale

Nous faisons en sorte que chaque stagiaire soit en lien avec la Mission Locale, sur la durée de la formation mais également pour les relais lors de la sortie de dispositif.

Ainsi à l'entrée en formation les jeunes non inscrits à la Mission Locale bénéficient d'un rendez-vous individuel avec un(e) conseiller(ère) afin d'y être inscrit. Nous bénéficions d'un partenariat resserré avec les missions locales de Guingamp et St Brieuc avec l'identification d'une référente de l'action dans chaque antenne Mission locale. Ensuite, un entretien mensuel ou bimestriel est effectué en individuel avec chaque jeune, avec des objectifs bien définis.

Par ailleurs des points réguliers sont réalisés entre l'équipe de l'action et la référente Mission Locale, mais aussi au besoin, avec le conseiller spécifique du jeune.

Enfin la Mission Locale nous adresse son planning d'activités : art-thérapie, estime de soi, visites d'entreprises...). Avec l'accord de la Mission Locale, nous y inscrivons régulièrement des stagiaires PAT, cela leur permet de s'intégrer dans un collectif avec d'autres jeunes pas forcément suivis PJJ. Egalement nous constatons que cela renforce le lien avec la Mission Locale, contribuant à la qualité du relais à l'issue de la PAT.

### Services de protection de l'enfance

Certains stagiaires bénéficient également d'un suivi social par le Département, aussi les formatrices sont régulièrement en contact avec les éducateurs de l'Aide sociale à l'enfance. Ces échanges permettent de mieux comprendre la globalité de la situation du stagiaire et de lui apporter des réponses complémentaires adéquates.

A titre d'exemple, à St Brieuc en 2024, nous comptons 6 stagiaires bénéficiant d'un suivi par l'ASE (soit un tiers d'entre eux). Cela est de plus en plus fréquent. Leur entrée en PAT n'est pas sollicitée par le service ou l'éducateur ASE, mais fait l'objet d'une orientation par la PJJ.

## Parcours des stagiaires

### **Valorisation des savoir**

Afin de valoriser le parcours des stagiaires, nous avons mis en place la réalisation d'un « book » des réalisations. Il recense l'ensemble des activités menées par le stagiaire, ainsi que les compétences acquises ou développées. L'objectif est la revalorisation de l'estime de soi.

Par ailleurs ce support vise à favoriser le lien entre les stagiaires et leurs familles, et nous prévoyons d'organiser, en fin de parcours, un temps de présentation du book par le stagiaire auprès de sa famille, en présence des formatrices et éducateurs de l'action.

Enfin une attestation des compétences est réalisée et remise au stagiaire à son départ. Ce support pourra lui être utile dans le cadre de ses démarches vers la formation ou l'emploi.

A noter qu'en 2025 nous souhaitons étendre l'usage des badges numériques de reconnaissance des compétences aux stagiaires de la PAT. Trois badges sont pré-identifiés : « Je m'engage sur la PAT » (obtenu au bout d'un mois de parcours) ; « Je sais me présenter » et « Projet professionnel validé – j'avance ».

### **EXEMPLE DE PARCOURS D'UN JEUNE A ST BRIEUC**

en formation de janvier à fin juin 2024.

#### **Contexte à l'entrée en formation:**

- Jeune de 17 ans, titulaire du permis AM mais sans scooter. Inscrit à la conduite accompagnée depuis deux ans mais n'a jamais réussi à se mobiliser pour travailler le code et aller à l'auto école.
- Fin de scolarité en cours de première année de BAC Pro vente après beaucoup d'absentéisme. Voulait rentrer en apprentissage coiffure car souhaite devenir barber, mais n'a pas trouvé de maître d'apprentissage et le CFA était complet.
- N'arrive pas à faire les choses seul, à besoin d'être valorisé, accompagné et d'être dans un espace sécurisant.
- Des lacunes en communication notamment avaient été relevées (langage trop familier, langage de la rue inadapté en entreprise)

**Objectifs du suivi:** Trouver un apprentissage dans lequel il se sente bien.

#### **Parcours du jeune sur l'action**

- Mobilité : Achat d'un scooter grâce aux économies générées par l'aide financière. Travail intensif du

code avec passage et obtention. Reprise de contact avec l'auto école pour mise en place des séances de conduite, passage et obtention du permis de conduire.

- Remise à niveau pour intégrer un CAP : Passage et obtention du CFG, remise à niveau orientée sur le CAP Coiffure. D'énormes progrès en communication relevés par l'équipe et par les gérantes du salon de coiffure.
- Travailler l'estime de soi : Atelier d'écriture avec un rappeur, écriture de morceaux avec enregistrement en studio pour une diffusion sur Tik Tok prochainement. Fort investissement durant la médiation animale et au bois Ludik. De nombreuses sorties dont piscine ou d'autres jeunes du groupe lui ont appris à nager. Bénévolat sur deux festivals. Epanouissement dans toutes les activités proposées.
- Projet professionnel : Stage long (2 journées par semaine), dans un salon qui l'a pris sous son aile car le salon, pour femmes, avait pour projet d'ouvrir un coin barber dans les prochains mois. Investissement du jeune et des gérantes qui lui ont permis d'acquérir de nombreuses compétences techniques avant d'intégrer le CFA. Signature d'un contrat d'apprentissage le 1er juillet.

>> ce jeune homme n'était pas à l'aise en collectif quand il est arrivé. Il a pris énormément d'assurance durant ces mois de formation.

Aujourd'hui le jeune est en apprentissage depuis le 1er juillet et tout se passe toujours aussi bien. Il a commencé au CFA et s'y plait vraiment bien. Son père lui répare une voiture qu'il aura très prochainement.

## SITUATIONS DES STAGIAIRES A LA SORTIE DE L'ACTION

A l'issue de la formation, au regard des profils, il ne semblait pas réaliste de viser de manière systématique la validation d'un projet professionnel et/ou l'entrée en formation qualifiante. Pour autant, voici les résultats à l'issue de la formation



- 12 stagiaires sont allés au bout de leur parcours, dont 5 ont validé un projet : Plaquiste, service en salle, coiffeur-barber, conducteur du Transport Routier de marchandises sur porteur. Trois d'entre eux ont bénéficié d'un AAQ pour consolider le projet de formation qualifiante.

### Situations à fin 2024 :

- 3 sont en formation qualifiante dont 2 apprentissages
  - 1 est scolarisée en CAP
  - 3 poursuivent leur formation PAT en 2025
  - 2 ont trouvé un emploi : un CDD de moins de 6 mois, et un CDI.
  - 2 sont demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et en intérim
  - 1 est accompagné par la Mission Locale pour poursuivre la remobilisation
- 5 jeunes n'ont pas terminé leur formation :
    - 1 a arrêté au bout de 2 mois, n'arrivant pas à s'impliquer dans le dispositif. Il sait qu'il pourra réintégrer la formation lorsqu'il se sentira prêt.  
Ce stagiaire avait déjà amorcé un parcours PAT en 2023 sans réussir à se mobiliser. Constat a été réalisé avec lui du maintien de ses difficultés sur cette session également (absentéisme perlé en formation). Il a pourtant réalisé deux semaines de stage qui ont révélé des compétences et une posture professionnelle adéquate ; et nous n'avons aucune réserve concernant son comportement en formation. Cependant ce jeune homme de 17 ans n'adhère que brièvement aux propositions de la PAT. L'équipe a modulé son emploi du temps afin de le mettre dans une dynamique en lien avec son projet d'intégrer l'armée (sport, chantiers, santé), et limiter les interactions avec un autre stagiaire entraînant une dynamique négative. Cependant ce jeune homme n'a pas su s'emparer de ces propositions et a progressivement décroché. Aussi lors d'un entretien avec l'équipe, il a été défini de ne pas poursuivre le parcours à l'issue des 3 mois de 2024. Son éducateur référent reste en appui et le jeune homme sait qu'il peut nous contacter lorsqu'il se sentira prêt ;
    - 1 a quitté la Région pour bénéficier d'un cadre familial propice à son évolution.
    - 1 pour abandon – sans donner de nouvelles
    - 2 ont été exclus pour non respect des engagements après plusieurs entretiens de remédiation.

**A noter que les éducateurs PJJ font régulièrement écho d'une baisse de passages à l'acte/ de récidive suite à une session de formation sur cette action.**

## CONCLUSION GENERALE

Nous constatons une évolution constante du public accueilli en PAT : de plus en plus jeunes ; de plus en plus éloignés de tout (des institutions notamment) ; avec des problématiques prégnantes de santé dont mentale ... globalement des jeunes gens de plus en plus fragiles pour qui la phase de mise en confiance préalable en l'adulte est nécessaire du temps.

C'est pourquoi nous souhaitons faire évoluer le dispositif pour 2025. En voici les éléments :

### **L'évolution des profils, et donc de l'accompagnement**

Nous accueillons un public de plus en plus éloigné de tout, des institutions notamment. Leurs situations administratives ne sont pas stabilisées et nécessitent un temps important d'accompagnement : création de papiers d'identité, recensement et journée défense et citoyenneté, ouverture de compte Ameli... Nous systématisons donc ces démarches avec les jeunes accueillis.

Par ailleurs, un nombre important d'entre eux ont des problématiques de santé mentale et troubles du comportement qui, soit n'ont pas été pris en charge en amont, soit ont connu une rupture dans leur prise en charge. Les jeunes accueillis sont désormais, sur les 2 dernières années, davantage des primo-délinquants, mais ayant subi des gros traumatismes. La majorité ont également vécu un processus abandonnique : à titre d'exemple, sur les jeunes accueillis actuellement, 70% ont un père absent (défaillant, inexistant, décédé...).

Dans ces situations, un suivi très individualisé est privilégié. Pour certains, l'intégration dans le collectif est progressive ; besoin d'apprendre ou ré-apprendre à faire confiance en l'adulte, de re-trouver un cadre sécurisant...

Les parcours d'accompagnement sont donc plus longs car la mise en confiance et l'activation de solutions prend plus de temps.

La famille intervient de plus en plus dans les parcours d'accompagnement de leurs enfants : ils sont davantage présents aux entretiens individuels et s'impliquent dans les démarches en cours de formation. L'équipe de formateurs leur font appel systématiquement lorsque des actions sont à venir afin de les tenir informés, mais aussi de les impliquer afin qu'il (re)prennent leur place de parents. Aussi, ils sont associés au plan d'action fixé avec le jeune en fin de formation afin qu'ils puissent se faire relais et garantir la mise en œuvre des actions identifiées.

### **Les types parcours**

Nous accueillons un public de plus en plus éloigné de tout, des institutions notamment ; et de plus en plus de jeunes ayant des problématiques de santé mentale et troubles du comportement qui, soit n'ont pas été pris en charge en amont, soit qui ont connu une rupture dans leur prise en charge.

Pour certains, l'intégration dans le collectif est progressive, passant par le besoin d'apprendre ou ré-apprendre à faire confiance en l'adulte, de re-trouver un cadre sécurisant...

C'est pourquoi nous proposons un allongement des parcours à 4 mois (en lieu et place de 1 à 3 mois) favorisant la mise en confiance et l'activation de solutions. Ainsi que deux la mise en œuvre deux parcours distincts :

#### Pré-insertion

- Pour intégrer progressivement les stagiaires moins à l'aise et confiants dans le collectif.
- Démarrage en individuel puis intégration sur le collectif.
- modalités d'accueil souples (sur demi-journées, temps de repas, journées complètes) et progressives (de 1 à 3 jours par semaine)
- Parcours de 357 heures dont 28 à 93h de stages courts ou à temps partiel.

#### Insertion

- Pour les stagiaires prêts à se concentrer sur un projet professionnel.
- En collectif. Temps individuels plus restreints.
- Parcours de 418 heures dont 30 à 130 heures de stages à temps plein.

C'est le profil du jeune à son entrée et ses besoins / capacités identifiés qui vont déterminer la phase par laquelle il entre. Lorsque le jeune entre par la phase de pré-insertion deux scénarios sont possibles : soit il reste sur cette phase tout au long de son parcours, soit il bascule sur la phase d'insertion une fois confiant et prêt à se projeter professionnellement.

Les 2 parcours ne sont pas cumulatifs.

### **Le repas : un moment riche**

Suite au bilan de l'action sur les années précédentes, il a été noté l'importance de prendre le repas du midi avec les jeunes. Cela représente une vraie plus-value du dispositif. Le temps du midi est un temps de prise en charge, ce qui différencie des dispositifs de droit commun et mobilise les jeunes. Ces temps permettent :

- les échanges informels avec les jeunes, très important dans l'accompagnement
- de ne pas « démobiliser » les jeunes sur le temps du midi
- travailler avec les jeunes sur les notions de préparation de repas, travail en collectif, travail des savoirs de base (faire les courses avec un budget identifié, calculer des proportions...), mais aussi travailler les questions d'hygiène alimentaire

Jusqu'ici, le temps de repas n'était pas comptabilisé comme du temps de formation. Afin de l'inscrire comme une composante obligatoire du parcours de formation, et après échanges avec la PJJ, nous souhaitons le valoriser comme temps de formation.

### **L'après formation, une période de rupture**

De ce constat d'accueil de jeunes de plus en plus éloignés de tout et de toute institution, la reprise de confiance longue et le contexte familial et social des jeunes accueillis, les ruptures de parcours peuvent se produire à la fin de l'accompagnement sur l'action PREPA Avenir Territoriale.

Les jeunes ayant un projet de formation qualifiante sont orientés sur l'AAQ, Accompagnement d'Accès à la Qualification. Pour les autres jeunes, ayant terminé leur parcours sur l'action et sur le collectif, il est nécessaire de sécuriser la mise en œuvre du plan d'action défini.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place un accompagnement post-formation, permettant de s'assurer de la poursuite de la dynamique engagée à la sortie de la formation. Le formateur référent de parcours endosse cette mission de suivi post-formation sur un délai de 3 mois, à raison d'un entretien individuel par semaine.

### Objectifs du sas post-formation :

- Accompagner le jeune dans ses démarches engagées et/ou planifiées à la fin du parcours et s'assurer de leur mise en œuvre
- Le soutenir dans son parcours
- Repérer les points de difficultés et l'orienter vers des partenaires en cas de difficultés rencontrées
- Ajuster le plan d'action au besoin
- Inciter la personne à oser contacter le centre de formation et solliciter un appui, une aide, un conseil

Ce suivi post-formation se réalise de façon régulière et resserrée en individuel, sur une durée de 3 mois car notre expérience nous confirme que la période des 3 mois est souvent l'étape où les risques de décrochages sont les plus forts (3 jours, 3 semaines, 3 mois).